



APPEL D'OFFRES

LOTS SITUÉS À L'EST DE LA RUE GIGUÈRE ENTRE FOREST ET DUCHESNE

AVIS est donné que la Ville de Val-d'Or met en vente par appel d'offres public les lots 6 278 840 à 6 278 850 du cadastre du Québec, situés à l'est de la rue Giguère entre le boulevard Forest et la rue Duchesne, à des fins de construction d'immeubles de 4 à 6 logements.

Les intéressés doivent présenter une offre décrivant leur projet.

Ces terrains sont tels qu'ils apparaissent au plan publié au <https://www.ville.valdor.qc.ca/residentiel> sous l'onglet « Terrains Multi logements disponibles ».

Conditions générales de la vente :

- Le prix de vente avant taxes est fixé par terrain;
- Les terrains sont tous cadastrés et sont situés à l'intérieur des zones 765-Hb et 778-Hb;
- Le prix est payable comptant lors de la signature de l'acte de vente;
- L'acte de vente devra être conclu dans un délai de soixante (60) jours suivant l'octroi;
- La vente est consentie sans garantie de qualité;
- La Ville ne fournit aucun certificat ou plan d'arpentage;
- Tous les frais inhérents à la transaction sont à la charge de l'acquéreur;
- S'il devait y avoir plus d'un intéressé pour un même terrain, l'adjudication serait établie par tirage au sort, il ne s'agit pas d'une enchère, le prix de vente est le prix indiqué ci-dessous;
- À l'issue de cet appel d'offres, les terrains qui n'auront pas été vendus pourront l'être de gré à gré, aux mêmes prix et conditions indiqués à l'appel d'offres.

Obligations de l'acquéreur qui devront apparaître à l'acte de vente :

- Assumer le coût de raccordement de l'immeuble aux réseaux d'aqueduc et d'égout à partir de l'entrée de services située à la limite de la rue (Service d'aqueduc de 38 mm, sanitaire 150 mm et pluvial 150 mm);
- Assumer la taxe de secteur applicable, s'il y a lieu;
- Construire un immeuble à logements d'une hauteur maximale de 2 étages avec un minimum de 4 logements et un maximum de 6 logements;
- Construire l'immeuble au cours des deux (2) années suivant la vente;
- Ne pas vendre ce terrain à un tiers avant d'y avoir construit un immeuble conforme à la réglementation en vigueur et aux conditions ci-dessus;
- Le déplacement et l'installation d'un bâtiment usagé est interdit;

- Avoir une entrée charretière unidirectionnelle d'une largeur maximale de 3,4 m à chaque extrémité du terrain;
- Advenant le défaut de l'acquéreur de donner suite à ces engagements dans le délai imparti, il devra rétrocéder le terrain à la Ville à ses frais, au prix payé duquel sera conservée par la Ville une somme correspondant à 10 % du prix, et sans restitution pour quelque acompte, taxe, amélioration ou construction;
- Aucune modification au plan de lotissement ne sera autorisée incluant une subdivision, un agrandissement ou un regroupement de lot;
- Une servitude affecte les lots 6 278 843 à 6 278 846 du cadastre du Québec;
- Aucune mise en chantier avant les vacances de la construction de l'année 2024.

Liste des prix :

# : 1	540, rue Giguère	lot 6 278 850	(30,48 m X 30,48 m)	Prix : 135 000 \$;
# : 2	550, rue Giguère	lot 6 278 849	(30,47 m X 30,48 m)	Prix : 135 000 \$;
# : 3	560, rue Giguère	lot 6 278 848	(30,47 m X 30,48 m)	Prix : 134 985 \$;
# : 4	570, rue Giguère	lot 6 278 847	(30,48 m X 30,48 m)	Prix : 135 000 \$;
# : 5	580, rue Giguère	lot 6 278 846	(33,33 m X 30,48 m)	Prix : 147 614 \$;
# : 6	590, rue Giguère	lot 6 278 845	(33,32 m X 30,48 m)	Prix : 147 614 \$;
# : 7	600, rue Giguère	lot 6 278 844	(33,32 m X 30,48 m)	Prix : 147 614 \$;
# : 8	610, rue Giguère	lot 6 278 843	(33,33 m X 30,48 m)	Prix : 147 614 \$;
# : 9	640, rue Giguère	lot 6 278 842	(32,24 m X 30,48 m)	Prix : 142 804 \$;
# : 10	650, rue Giguère	lot 6 278 841	(32,24 m X 30,48 m)	Prix : 142 804 \$;
# : 11	660, rue Giguère	lot 6 278 840	(32,24 m X 30,48 m)	Prix : 142 804 \$;

Procédure de soumission :

Toute personne intéressée doit compléter le formulaire d'offres, lequel est disponible sur le site web de la Ville de Val-d'Or au <https://www.ville.valdor.qc.ca/residentiel> sous l'onglet « Terrains Multi logements disponibles », ainsi qu'au Service du greffe à l'adresse ci-après indiquée.

Il est possible de déposer une offre sur plus d'un terrain, en précisant un ordre de préférence. Toutefois, seulement deux terrains pourront être adjugés par soumissionnaire ainsi qu'aux personnes qui lui sont liées et aux personnes qui résident à la même adresse. Si deux terrains sont adjugés au même soumissionnaire, les conditions devront être respectées pour chacun de ces terrains, indépendamment l'un de l'autre.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt par traite bancaire ou mandat-poste adressé à l'ordre de « Ville de Val-d'Or » d'un montant correspondant à 10 % du prix déterminé ci-dessus. Advenant l'acceptation de l'offre, ce dépôt sera appliqué comme acompte au prix de vente, sinon, il sera retourné au soumissionnaire.

Le formulaire d'offre et le dépôt doivent être transmis au Service du greffe, situé au 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, avant 12 h (heure locale) le 15 mai 2024, dans une enveloppe scellée portant la mention suivante :

« SOUMISSION – LOTS 6 278 840 À 6 278 850 du cadastre du Québec »

L'ouverture des soumissions aura lieu le 15 mai 2024 à 13 h 30, dans la salle du conseil, située à l'adresse précédemment mentionnée. La Ville ne s'engage à accepter aucune des offres reçues et elle n'encourt aucune obligation envers les offrants.

Pour informations, veuillez contacter le Service du greffe au greffe.vd@ville.valdor.qc.ca ou au 819-824-9613 poste 2227.

DONNÉ à Val-d'Or, le 24 avril 2024.

**Me Katy Veilleux, notaire
greffière**